

## EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE A HAL.

---

Le succès obtenu l'année précédente par notre Cercle lors de l'excursion organisée à Soignies engagea le comité administratif à proposer la visite de la ville de Hal. Cette ville faisait partie avant la domination française du comté de Hainaut et depuis le traité de Munster, en vertu d'un accord conclu le 2 décembre 1648, la seigneurie appartenait à la famille d'Arenberg. Ajoutons que sous le rapport ecclésiastique, Hal fut jusqu'au concordat de 1803, la métropole ecclésiastique de la seigneurie d'Enghien, la juridiction du doyen de chrétienté de Hal s'étendait sur toutes les paroisses de ce domaine.

Ces particularités expliquent le choix de cette ville comme but d'excursion du Cercle d'Enghien ; des circonstances indépendantes du comité administratif le forcèrent à accepter la date du 30 septembre 1887, pour cette visite, l'époque était peu propice aux excursions ; c'est sans doute la cause qui explique le peu d'empressement mis par nos collègues à répondre à notre invitation. En effet le Cercle d'Enghien n'était représenté que par MM. Matthieu, secrétaire, Croquet, Van Cauwenbergh, Slingeneyer, Van Roy, Vanderschueren, comte d'Auxy de Lannois, et Everaert.

Le Cercle archéologique de Mons comptait une députation composée de M. L. Devillers, son président, J. Hubert, L. Croquet, E. Prud'homme.

De la société archéologique de Charleroi, était présent M. Berny.

A 10 heures du matin les excursionnistes furent officiellement reçus à l'hôtel-de-ville de Hal par MM. Emile Nerinckx, bourgmestre, le docteur F. Vanden Schrieck, échevin de l'instruction publique et conseiller provincial ; Ed. Petre, échevin des travaux publics et président du conseil de Fabrique d'église ; Léon Nerinckx et J. L. Van Lier, conseillers communaux.

M. le Bourgmestre adresse aux excursionnistes quelques paroles de bienvenue et dit combien la ville de Hal est flattée de recevoir la visite d'un si grand nombre de savants. Il regrette qu'elle n'offre à leur étude qu'un seul édifice digne de leur admiration. M. Matthieu répond à M. le Bourgmestre et remercie l'administration communale de Hal de la réception cordiale qu'elle daigne faire aux délégués des cercles archéologiques.

M. l'échevin Vanden Schrieck annonce avec regret aux excursionnistes qu'ils trouveront l'église dans un triste état de délabrement et de ruine tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; mais, ajoute l'orateur, la faute n'en incombe ni au conseil de Fabrique, ni à l'administration communale qui ont toujours été prêts à faire tous les sacrifices nécessaires ; mais bien à la pénurie des subsides accordés par l'État (1), au mauvais vouloir de l'administration provinciale et aux entraves de la commission royale des monuments.

Les excursionnistes se rendirent à l'Église accompagnés de M. le bourgmestre Nerinckx, M. l'échevin Petre, MM. Van Lier et De Keersemaeker, greffier de la justice de paix. En l'absence de M. de Coster, curé-doyen, ils furent reçus par M. le vicaire Van Aelst, MM. les abbés Maldrie et Chaudron, auxquels daigna se joindre Monseigneur De Pauw, missionnaire à Château Gay (États-Unis d'Amérique) qui était de passage dans sa ville natale.

(1) Depuis la date de la visite, l'État a accordé des subsides qui permettront de continuer quelque peu la restauration extérieure du monument statée depuis deux ans.

Que ces Messieurs reçoivent l'expression de toute notre gratitude pour l'affabilité de leur réception et pour leur obligeance à montrer aux visiteurs tout ce que le trésor contient de curieux, sous le rapport de l'art et de l'archéologie.

Cuique suum. N'oublions pas de remercier également M. L. De Coster, l'excellent organiste, qui a bien voulu, pendant le cours de la visite, faire entendre les nouvelles orgues, œuvres de M. Stahlhut de Burscheid.

Avant de commencer l'examen archéologique de l'église de Saint-Martin, il convenait de rappeler à grands traits l'histoire de cet édifice. Nous résumons ici les détails que nous avons donnés sous ce rapport à nos collègues.

Selon François Harée, la première église de Hal fut bénite par St Hubert en l'an 727. Elle fut placée sous le patronage de Ste Catherine. Selon toutes les probabilités, ce temple primitif se trouvait à côté de l'emplacement actuel du marché aux bestiaux, qui, jusqu'en 1784, servit de cimetière paroissial (1).

Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, un événement d'apparence minime, vint donner à la commune une importance et un développement inattendus. Mathilde, épouse de Florent IV comte de Hollande et de Zélande, seigneur de Hal, offrit à l'église, en 1267, la statue de la Ste Vierge devenue si célèbre par la suite. Bientôt la renommée de la sainte image se répandit au loin et les pèlerins affluèrent si nombreux dans les murs de la petite cité hennuyère que l'on dut songer à bâtir un nouveau temple aux proportions plus vastes. Les fondements en furent jetés en 1341.

Un document, conservé en original aux archives générales du Royaume à Bruxelles, prouve qu'en septembre 1342 les travaux étaient déjà en voie d'exécution (2). En 1377, Jeanne, duchesse

(1) La rue qui longe cette place s'appelle encore rue de Ste Catherine.

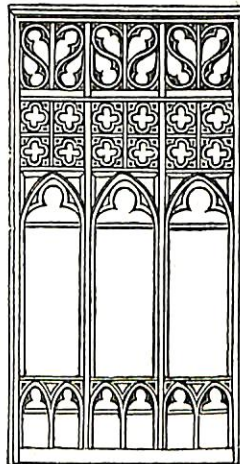
(2) Lettre, du 2 des nones de septembre 1342, d'Annibal, évêque de Frascati, cardinal et nonce apostolique, accordant des indulgences aux fidèles qui contribueront à l'achèvement de l'église de Hal dont la construction était commencée.

de Brabant, pour activer les ouvrages, accorda une généreuse gratification aux ouvriers.

Malgré tout, les constructions s'élevèrent lentement ; il fallut 68 ans pour en achever le gros œuvre. Il fallut la puissante impulsion et les libéralités de Guillaume III, comte du Hainaut, de Jean III, duc de Brabant, du sire de Trazegnies et d'autres seigneurs pour que le monument que nous admirons fut mis en état d'être béni, le 24 février 1409, par Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai. Les lettres du légat du Pape, en date du 26 octobre 1467, prouvent que l'église n'était pas encore entièrement achevée à cette époque.

L'édifice, construit en moellons provenant des carrières locales et en pierre blanche, est conçu en style ogival, partie secondaire, partie tertiaire. Il comprend deux chœurs, trois nefs et des chapelles latérales et forme à peu près un rectangle terminé par une abside à sept pans. Les deux chœurs sont plus élevés que les nefs ; le plus petit était autrefois spécialement affecté au culte de la sainte Vierge.

Le vaisseau est divisé en trois nefs séparées de chaque côté par trois colonnes en faisceaux, découpées de nombreuses moulures qui s'élancent hardiment pour soutenir les retombées de la voûte. De chaque côté de la nef principale, il existe trois travées ornées au-dessus de chacune des ogives de deux baies ogivales géminées à balustrades et à meneaux qui soutiennent dans le tympan de l'ogive une broderie composée de rosaces variées. Ces baies si richement décorées s'ouvrent sur le triforium ; elles règnent également dans le fond de l'église ; contre la tour elles sont surmontées d'une balustrade.



La nef principale est éclairée, dans chaque travée, par une fenêtre à ogive obtuse, sans meneaux.

Les voûtes des bas côtés, moins élevées que celle de la grande nef, ont des retombées qui, en partie, s'arrêtent à hauteur de la moitié des fenêtres où elles s'appuient sur des culs de lampe à fleurons et qui, en partie, descendent jusqu'au-dessous de ces fenêtres pour se poser sur des culs de lampe historiés. Malheureusement quelques-uns de ces ornements ont été coupés au XVII<sup>e</sup> siècle.

L'église est dédiée à saint Martin, évêque de Tours, à sainte Catherine, martyre, et à sainte Gertrude, abbesse de Nivelles.

Après ce coup d'œil général, procédons à la visite détaillée du monument. En passant par le narthex ou avant-nef, on remarque l'appareil irrégulier de la maçonnerie en moellons.

Un tambour de porte en chêne sculpté du style renaissance le plus pur a été construit en face de l'entrée principale. Il date de 1616 et contient les armoiries anciennes de la ville : écartelées au premier d'azur et à une demi-image de N. D. d'argent tenant son Fils couronné et chevelé d'or, au 2 et 3 de Hainaut et au 4 de Bavière ; et les armoiries de l'église qui sont : de gueules au Saint-Martin équestre d'or.

Tous les visiteurs s'arrêtent devant une cage grillée surmontée d'une pierre commémorative portant l'inscription :

9 EN 10  
JVLET  
1580

Cette cage renferme trente-trois boulets en pierre recueillis en mémoire d'un assaut infructueux livré à la ville à la date marquée par l'inscription, par Olivier van den Tymple, gouverneur de Bruxelles, pour Guillaume d'Orange (1). Ces boulets

(1) Voir L. EVERAERT et JEAN BOUCHRY, *Histoire de la ville de Hal*, Louvain, A. Tillot, 1879.

sont disposés de telle sorte qu'il est difficile de les compter exactement.

Dans le bas côté de droite s'ouvre le baptistère, ce bijou de l'art ogival tertiaire, si justement admiré. C'est la partie la mieux conservée de l'église, celle qui a échappé aux malencontreuses transformations que le goût dépravé du XVIII<sup>e</sup> siècle a fait subir à l'édifice.

Le baptistère est de forme octogone, très élevé et éclairé par quatre fenêtres lancéolées à meneaux et superbes broderies. En dessous de chaque fenêtre se trouvent de magnifiques arcatures à ornements délicatement sculptés.

Dans une des travées on voit une niche dont l'ornementation gothique est des plus riches et fait le plus grand effet ; cette niche renferme un pupitre destiné à recevoir le registre baptismal.

Les fonts baptismaux occupent le centre et reposent sur deux marches en marbre noir. Ils constituent un des plus remarquables spécimens de l'art du fondeur de cuivre au XV<sup>e</sup> siècle et figurent une coupe hémisphérique posée sur un pied octogone. Ce pied supporté par huit lions couchés porte l'inscription suivante :

Les fons fist Willaume Le feure fondeur à  
Tournay l'an M CCCCXLVI.

Au-dessous de la coupe se trouvent trois niches renfermant les statuetstes des Pères de l'Église latine : SS. Augustin, Grégoire, Jérôme et Ambroise.

Le couvercle des fonts est de forme cylindrique dans la partie inférieure ; l'ensemble de la partie supérieure affecte la forme d'un cône. On remarque douze niches à baldaquins dans lesquelles se trouvent les statuetstes des apôtres. Au dessus s'élève une élégante balustrade travaillée à jour qui abrite les

statuetstes équestres de S<sup>t</sup> Martin, S<sup>t</sup> Hubert, S<sup>t</sup> Georges ainsi que les images du donateur et de la donatrice agenouillés, portant le costume du XV<sup>e</sup> siècle. Les vides sont occupés par une meute de chiens suivant S<sup>t</sup> Hubert à la chasse. Le baptême du Christ est représenté au sommet du cône ; un ange en occupe l'arrière plan.

« Ce monument, dit Gailhabaud, est, à notre connaissance, le plus capital du genre, et celui qui peut nous donner la plus complète idée de ce que fut, vers la fin du moyen âge, la constitution de cette classe ou famille d'édicules. Rien ne saurait rendre l'impression que produit l'ensemble de l'œuvre sur l'âme du spectateur ; aussi faut-il l'avoir vue pour sentir tout ce qu'elle offre de vraiment monumental, de réellement artistique et de positivement religieux (1). »

Signalons l'énorme grue et le levier en fer battu et richement ornés, destinés à écarter et soulever le pesant couvercle des fonts. Ces engins font honneur au talent des artistes forgerons du siècle de Quentin Metsys.

Un lutrin en laiton est placé dans le baptistère en attendant l'achèvement de la restauration du chœur. Ce lutrin doit être attribué à l'artiste tournaisien qui a fait les fonts baptismaux. En effet, non seulement il accuse la même époque que les fonts mais les ornements architecturaux et les lions couchés qui le portent sont identiquement les mêmes. Le lutrin représente un aigle aux ailes déployées terrassant un dragon et s'appuyant sur un hémisphère posé sur le chapiteau crénelé d'un fût hexagonal. Celui-ci est flanqué de trois contreforts contre lesquels venaient poser autrefois des arcs boutans qui se projetaient de trois pinacles fixés sur les lions du pied (2).

(1) GAILHABAUD, *L'architecture du Ve au XVI<sup>e</sup> siècle*, pl. IV.

(2) On conserve à l'église de Sainte-Gertrude à Louvain une cuve baptismale due également à Guillaume Lefebvre.

Le conseil de fabrique a été bien inspiré en faisant enchâsser dans l'une des fenêtres du baptistère, des panneaux parfaitement conservés d'anciennes verrières et en y joignant de jolies grisailles découvertes par M. Verhaegen, loin de Hal, mais qui proviennent indubitablement de notre église. Il suffit pour s'en convaincre de comparer la facture et les bordures de ces vitraux à celles des panneaux restés à l'église. Les bordures sont formées de petits carreaux renfermant alternativement une couronne d'or sur fond rouge et des losanges blancs sur fond bleu.

Dans la rosace du tympan de la fenêtre on voit le soleil et la lune. Entre les meneaux on trouve d'abord huit panneaux dont les personnages sont presque entièrement exécutés en grisaille sur fond de couleur. Ils représentent des scènes de la création, du premier péché et de ses suites ; le sacrifice d'Abel et celui de Caïn ; la fuite en Égypte. Puis viennent deux panneaux plus grands et qui renferment des parties de dais semblables à ceux que nous trouverons au chœur. Sous l'un de ces dais on voit le Christ au nimbe crucifère et tenant un livre ouvert ; sous l'autre un roi couronné, appuyant la tête sur la main droite et tenant dans la main gauche un rameau fleuri. Cette figure en grisaille est dorée en certains endroits au sulfate d'antimoine (1).

En-dessous de ces panneaux on remarque deux blasons : l'un d'azur à trois fleurs de lis d'or qui est de *Bourbon* ; l'autre écartelé au 1 et 4 à huit fleurs de lis d'or sur un champ de grisaille ; au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> parti, au 1<sup>er</sup> bandé d'or et de sable et bordé de grisaille ; au 2<sup>e</sup>, de grisaille au lion d'or ; sur le tout un écusson d'or au lion de sable.

Les deux panneaux inférieurs représentent des tisserands fabriquant du drap bleu. Dans l'angle d'un de ces panneaux, on

(1) Voir dans le *Bulletin de la quatorzième réunion de la Gilde de St. Thomas et de St. Luc* : Vitraux anciens à l'église de Hal.

remarque un écu chargé d'un fuseau. Dans le panneau de gauche, à l'avant plan, une femme assise devant un rouet ou un dévidoir. Le P. Claude Maillard, qui publia, en 1651, une *Histoire de N.-D. de Hal*, dit que ces panneaux proviennent d'un vitrail offert à l'église par la corporation des drapiers qui florissait à Bruxelles depuis deux siècles.

Au dessous de ces fragments, on lit les deux inscriptions suivantes :

Int jaer ons here als men schreef MCCCC  
ende VIII in meerte, dede maken Jan Rumys  
Motys sone was, ende... staes sone ende Be-  
nedictus syn brueder tot danckinge ende eere  
onser liever vrouwen. Bidt voer hen <sup>(1)</sup>.

La seconde inscription est conçue en ces termes :

Anno domini MDCCCLXXXVI antiqua  
fragmenta diligentium fenestriae ecclesiae collecta  
restaurare et in unam fenestram congregare suffit  
fabrica ecclesiae divae virgini hallensi et sancto  
Martino dicatae.

Le bas côté de droite ne renferme rien à signaler.

Le chœur est sans contredit un des plus beaux sanctuaires

(1) Cette inscription a été retrouvée incomplète dans la fenêtre d'une des chapelles absidiales.

bâti en Belgique à la fin du XIV<sup>e</sup> et au commencement du XV<sup>e</sup> siècle. Des juges compétents n'ont pas hésité à le mettre en parallèle avec la *Sainte Chapelle*, le joyau gothique de Paris.

Malheureusement, depuis 1754, on ne pouvait admirer que les grandes lignes architecturales et le triforium d'une rare richesse. Les admirables sculptures, retrouvées aujourd'hui, furent à cette époque, impitoyablement cachées à tous les regards par l'immense portique du maître-autel, les boiseries sans valeur artistique des stalles et d'énormes armoires. Ces dernières parurent si utiles, pour refugier les objets servant au culte, que les fabriciens d'alors s'efforcèrent de les multiplier, et qu'ils n'hésitèrent pas, pour parvenir à leur but, de mutiler et même de détruire des sculptures artistiques, de couper des faisceaux de colonnettes et d'entamer profondément des piliers !

Vainement les amis des arts firent-ils des instances auprès du Conseil de fabrique pour obtenir la restauration totale ou partielle du chœur, les fabriciens étaient trop *conservateurs* pour réparer les erreurs de leurs devanciers, et ils se fussent cru coupables de vandalisme s'ils eussent osé porter la main à ces boiseries. Aussi a-t-il fallu un renouvellement complet du Conseil de fabrique et l'énergique intervention du R. M. De Coster curé-doyen, pour réparer dans l'Église de S<sup>t</sup> Martin, les nombreux outrages faits à l'art chrétien. La restauration était décidée. M. l'architecte Van Assche, de Gand, fut chargé de la direction des travaux et nous pouvons aujourd'hui nous réjouir de voir peu à peu renaître à nos yeux le sanctuaire tel que les grands artistes du XV<sup>e</sup> siècle nous l'avaient légué. La décoration avec ses fines sculptures, sa polychromie, ses vitraux, complète par sa richesse l'œuvre de l'architecte.

Le chœur est éclairé par treize fenêtres ; celles de l'abside, au nombre de sept sont lancéolées ; les autres, à ogives obtuses, ont la baie ornée d'une galerie travaillée à jour formant une espèce de claire-voie élégante et légère, véritable dentelle dont

les exemples sont rares. A la naissance des fenêtres on voit douze niches renfermant les statues des apôtres et surmontées de dais sur lesquels viennent reposer les prolongements des nervures de la voûte. Neuf de ces statues sont admirablement proportionnées, les trois autres, représentant : S<sup>t</sup> Pierre, S<sup>t</sup> Paul et S<sup>t</sup> Jean ont une tête énorme sur un corps trop petit. Ne serait-ce pas là un symbole de la suprématie de ces princes de l'Église sur les autres apôtres ? (1)

Les chapiteaux couronnant les faisceaux de colonnettes forment la base des niches et sont reliés entre eux par un cordon de feuilles de chou qui fait le tour du chœur. Autrefois, les statues, les dais et les cordons étaient richement polychromés et ils viennent d'être remis dans leur état primitif par M. Bressens de Gand.

Plus bas dix arcades posées sur des colonnes à faisceaux livrent accès aux chapelles latérales. Chacune de celles-ci est éclairée par une fenêtre lancéolée à rosaces variées, les murs latéraux sont décorés de fenêtres ogivales simulées. Autour des petites chapelles, en dessous des fenêtres, court un cordon de feuilles diverses sous lequel est taillé une élégante arcature.

Ces arcatures finement découpées à l'intérieur reposent sur de légères colonnettes qui ont leur base sur un banc en pierre qui fait le tour du chœur (2).

Dans les triangles curvilignes laissés entre les diverses ogives des arcatures, les artistes du XV<sup>e</sup> siècle ont sculpté des sujets allégoriques d'une finesse et d'une beauté extrêmes. Tout est admirable dans ces reliefs : l'idée, le dessin, et la délicatesse de l'exécution. Un des artistes les plus éminents du pays exprimait il y a peu de temps le désir de les voir reproduits par le burin, pour servir de sujets d'études et de modèles à ceux qui s'occupent de la rénovation de l'art chrétien.

(1) Pareille singularité se voit à l'Église de Ste-Elisabeth à Gand.

(2) Le banc s'appelait le *banc des pauvres* parce qu'on pouvait l'occuper gratuitement.

Le chœur est bordé de dix chapelles latérales dont sept sont très étroites. Nous allons les parcourir successivement.

La première chapelle du côté de l'évangile est, ainsi que celle qui lui fait face, plus large que les chapelles absidiales. Ces deux chapelles étaient réservées à la *Personne* (1) de Hal, au souverain ou à son bailli (2). Guillaume III de Bavière, comte de Hainaut, seigneur de Hal, s'était fait attribuer cette prérogative dans les conditions suivantes. Comme nous l'avons déjà dit, c'est grâce aux libéralités de ce prince que l'église fut bâtie, comme c'est aux largesses de Guillaume IV qu'on doit son achèvement. Guillaume III institua le *personat* en 1356, se réservant une redevance annuelle d'un muid de blé et le droit d'occuper, par lui-même ou par ses officiers, une chapelle du chœur.

Les murs des deux premières chapelles étaient comme le furent ceux des autres décorés d'arcatures simulées ; mais celles du fond furent complètement coupées jadis et remplacées par des lambris en bois. Aujourd'hui, comme nous le rappelons plus loin, elles sont convenablement restaurées. Les parois latérales ont gardé leurs sculptures.

Les sujets de décoration, à la première chapelle du côté de l'évangile, sont : le comte Guillaume de Bavière, revêtu de ses insignes de comte, la tête couronnée et portant une pierre dans la main gauche ; l'offrandier de l'église ayant sur la toge une robe ouverte sur un des côtés et boutonnée sur l'épaule, la tête coiffée d'un bonnet rond est en partie couverte d'un capuchon. L'offrandier est assis devant une table où se trouvent un paquet de chandelles, une sébile, des tablettes et d'autres objets. De chaque côté se tient un ange portant un écusson couvert d'ex-voto. Ces deux sujets rappellent les libéralités du prince et celles

(1) Voir *Annales du cercle arch. d'Enghien*, t. II, p. 118.

(2) Aujourd'hui encore les magistrats communaux de Hal prennent place dans la chapelle du côté de l'épître à la grand'messe aux jours de fête solennelle.

du peuple qui permirent la construction et l'ornementation de notre église.

Le fond de la deuxième chapelle du côté de l'évangile est partagé en quatre arcatures ogivales. Entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> ogive, le Sauveur est représenté assis sur un trône, dont les draperies sont tenues par deux anges couchés sur les extradors ; il porte la couronne royale et a les épaules couvertes d'un manteau fermé par un cabochon. Il bénit de la main droite, dans la gauche, il tient un globe.

Entre les autres ogives, sont sculptés les attributs des quatre évangélistes. Dans le côté latéral gauche se remarque la statuette de S<sup>t</sup>-Étienne, diacre, tenant une pierre. Deux anges soutiennent d'un main le premier martyr, et s'appuyent de l'autre sur l'extrados de l'arcature.

Le côté droit est décoré de l'image d'un autre martyr : S<sup>t</sup> Laurent ; il porte le gril de son supplice et le livre qui symbole la doctrine pour laquelle il donna sa vie. Comme S<sup>t</sup>-Étienne, il est soutenu par deux anges.

La troisième chapelle est consacrée au S<sup>t</sup> Sacrement. Un magnifique retable sert, dans le côté latéral de droite, de tabernacle. Il est un très remarquable spécimen de la sculpture du XV<sup>e</sup> siècle (1409) et présente une double face ; chacune mesure environ deux mètres de haut sur un mètre de large. L'autre face se trouve dans la quatrième chapelle. Chaque côté est divisé horizontalement en deux parties à peu près égales. Les portes du tabernacle remplissent la partie inférieure, le dessus est composé des hauts-reliefs et des ornements architecturaux que nous décrirons avec soin. Chaque face est partagée verticalement en deux compartiments par un pilier en prisme triangulaire où sont sculptées deux niches. Les dais de ces niches sont tronqués et supportent dans le haut du retable le soubassement d'une niche unique dont le dais très élevé rejoint la frise. Les mêmes niches sont reproduites sur les côtés.

Deux arcatures ogivales reposent sur les niches de la partie supérieure ; l'intrados et l'extrados sont ornés à profusion de crochets de feuilles de chou et de persil frisé. Le tout est surmonté d'une double frise fleuronnée.

Dans le compartiment de gauche est représenté le lavement des pieds ; dans celui de droite la Cène. Tous les personnages, en haut relief, ont vingt centimètres de hauteur. Le retable, les groupes que nous venons de décrire et les murs des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> chapelles viennent d'être polychromés. Les portes de ce côté du tabernacle sont à claire-voie et en laiton. Sur l'une d'elles est gravée l'inscription suivante :

Ⓔ Verum manna cui decantatur ozanna  
vyta salutarys semel in cruce semper in aris  
vitam.

Sur l'autre :

Hic sedet yn cœna turba junctus duodena hic  
tenet yn manybus se cibab ipso cibus. Ave  
Maria.

Les murs de la chapelle du St-Sacrement sont polychromés en rouge très simplement. Le motif de décoration est l'agneau et le calice symboliques. La paroi principale est divisée en cinq arcatures. Le cordon qui les surmonte se compose de feuillages divers et alternés, d'une grande finesse et profondément fouillés. Entre les ogives des arcatures se trouvent quatre sujets d'une exécution et d'un style différents de ceux des autres chapelles ; ils sont plus lourds, plus massifs et manquent de proportion et d'expression.

Une des figures représente Marie tenant sur ses genoux l'enfant Jésus qui est entièrement nu. La S<sup>te</sup> Vierge soutient de la main droite un des pieds du divin Enfant ; sa figure n'a pas ici cette suavité que les gothiques savaient si bien lui donner : elle est ronde, bien en chair et sans expression.

Les autres sujets : deux anges jouant de la cithare et un personnage tenant un livre offrent les mêmes défauts.

Les quatre figures se détachent au milieu de feuilles dorées formant de chaque côté une flamme qui lèche les ogives et remplit le vide. Un dragon d'un côté et un oiseau fantastique de l'autre complètent la décoration de cette paroi. Les figurines qui ornent les côtés latéraux sont loin d'avoir les défauts des sculptures du fond. La statuette de S<sup>t</sup> Sébastien, dans la paroi de gauche, est admirable dans tous ses détails ; tout au plus peut-on reprocher à l'artiste la lourdeur de la main gauche. Le saint est nu ; sur ses épaules est jeté un manteau drapé avec art ; il tient de la main droite la flèche, instrument de son martyre ; deux anges le soutiennent et déploient autour de lui leurs ailes en guise de dais.

Dans l'angle, du même côté, deux anges sont couchés non-chalamment sur les ogives, la tête appuyée sur le bras.

Comme nous l'avons dit plus haut, le retable du St-Sacrement a une de ses faces dans la quatrième chapelle. Les détails architecturaux sont les mêmes que ceux de l'autre face.

Entre les arcatures, le sculpteur a représenté, en haut relief, l'entrée de Jésus à Jérusalem, et le Christ au jardin des Oliviers.

Les portes du tabernacle sont en cuivre émaillé et présentent les inscriptions suivantes :

Henderec van Lattem † ende Meyre † en  
Claes de Clerc ghedaen yn jar ons heren M.  
CCCC en IX.



Gaspar fert myram Melchior thus Balthazar aurum. Ave Maria gratia plena dominus.

Le fond de cette chapelle est divisé en cinq arcatures, surmontées d'un cordon de feuillage qui malheureusement manque d'homogénéité, il est formé de pièces rapportées d'autres chapelles et choque l'œil par le disparate de ses ornements. Le milieu du cordon est primitif et porte au centre un écusson armorié, qui a pour supports, à dextre une femme couchée ; à senestre un homme appuyé sur un genou. Dans le cordon, à l'angle, l'enfant Jésus dans le temple, expliquant la loi aux docteurs.

Entre les arcatures sont représentés les sujets suivants :

1° Un prince vêtu d'une robe longue et d'un manteau agrafé au moyen d'une rose ; sur la tête une couronne fleurdelisée surmontée d'une coiffure conique terminée par une boule ; de la main droite il tient le sceptre, de l'autre le globe. De chaque côté, un ange supporte un écu à double aigle noire ; sur le tout un petit écusson fruste.

2° Un monarque vêtu d'une longue robe ouverte, au large col montant ; il porte une couronne et tient un glaive nu à la main. Deux anges à ses côtés soutiennent des écus dont les armoiries sont effacées.

3° Un roi portant le sceptre dans la main droite. Dans les angles des sirènes tenant des écussons illisibles.

4° Un pape coiffé de la tiare, ouvrant les trésors de l'église symbolisés par un coffret que tient un cardinal et les distribuant à un pèlerin agenouillé à sa gauche ; le pèlerin porte le bourdon et le chapeau traditionnels. A notre avis, ce groupe rappelle le souverain pontife Jean XXIII qui a octroyé de nombreuses indulgences tant aux pèlerins qui visitent l'église de Hal qu'aux fidèles qui, par leurs dons, aident à son achèvement.

Dans le côté de droite, on remarque la statuette de saint

Georges terrassant le démon. A un des angles, la figure d'un sauvage ; à l'autre, celle d'un démon. Nous avons signalé dans la chapelle précédente une statuette de saint Sébastien ; il est à supposer que les images de ces saints ont été placées là comme étant celles des patrons des deux gildes instituées en 1412.

Le mur du fond de la cinquième chapelle présente cinq baies ogivales simulées dans lesquelles sont sculptées des scènes se rapportant à un même fait. Au premier groupe, le prêtre administre le baptême à un adulte, le parrain tient la main posée sur l'épaule du néophyte.

Le centre, au second groupe, est occupé par un homme vêtu d'un justaucorps à larges manches, chaussé de souliers à la pou-laine et coiffé d'un large capuchon qui encadre la figure et lui couvre le cou et les épaules ; au-dessus du capuchon une couronne ou un large bourrelet. Ce personnage semble bénir un homme placé à sa gauche. Ce dernier est habillé d'une robe mi partie jaune, à larges manches, ouverte à mi jambes ; comme coiffure, un capuchon qui lui retombe en pointe sur le dos. Un troisième personnage met la main sur le dos de l'homme placé au centre et semble l'arrêter.

Au troisième groupe, ce même personnage conduit, les mains liées derrière le dos, l'homme qu'il a arrêté au groupe précédent. Le prisonnier, dans la scène suivante, est assis devant l'homme qui l'a arrêté, et présente à ce dernier qui reste debout un objet qui semble être une bourse. Dans le côté latéral de droite, le même personnage couronné chasse le diable. Des démons à figure humaine garnissent les angles.

Le mur latéral de gauche est décoré au centre de l'image de St Martin à cheval coupant son manteau pour en donner la moitié à un mendiant à béquilles. Dans l'angle de gauche un mendiant, dans celui de droite un bouc.

Des peintures murales ont été trouvées dans cette chapelle. Plusieurs des panneaux sont très bien conservés et produisent

un grand et bel effet. Les figures sont peintes sur fond or gaufré. Elles représentent des scènes du martyre de S<sup>te</sup> Catherine, patronne secondaire de l'église. Dans l'arcature du centre, on voit la sainte exposée au supplice de la roue armée d'épées ; mais, à l'encontre de la pieuse légende, les épées ne se cassent pas. Le roi, père de la martyre, assiste à cette scène cruelle et semble ébahi de l'impuissance des armes sur le corps de sa fille. La couronne portée par le roi est extraordinairement haute et richement ciselée. L'artiste a usé d'un procédé très simple pour donner l'air dans les barbes et les chevelures : il s'est contenté de tracer quelques traits fins d'ocre jaune sur le ton brun général. Les mains sont hors de toute proportion avec le corps et les membres sont grêles.

Dans le panneau suivant, les idoles se brisent au moment où le père de S<sup>te</sup> Catherine ordonne à sa fille de les adorer. Suit l'immersion dans l'huile bouillante. Dans une autre arcature on voit la martyre traînée par un cheval sauvage. Le roi assiste à ce supplice comme aux précédents et il est accompagné d'un bourreau vêtu de rouge. Plus loin se remarquent la flagellation et la décapitation. Cette dernière se fait par le bourreau et non par le père de S<sup>te</sup> Catherine, comme le raconte la légende. Enfin la dernière scène représente un personnage debout devant le roi et qui semble lui reprocher ses crimes. Le bourreau est agenouillé et le feu du ciel tombe sur les coupables. Dans certains de ces tableaux, la jeune vierge est presque entièrement nue, mais l'artiste chrétien a eu le talent d'enlever à cette nudité tout caractère choquant. Il n'y aurait tout au plus qu'une exception à faire quant à la scène de la flagellation.

Les colonnettes et les ogives de la chapelle dont nous venons de parler sont gracieusement et simplement décorées. Sur celles qui forment l'entrée de la travée, court une jolie guirlande, avec une banderole roulée autour d'une hampe et sur le tout un écusson d'argent à la croix de gueules.

Nous pourrions donner à la 6<sup>e</sup> chapelle la dénomination propre de *Mors et vita*, ou *sic transit gloria mundi* ; en effet voici les sujets sculptés entre les ogives. Sur la paroi latérale de droite, un prince couronné sur un cheval fringant et richement caparaçonné.

Dans le premier compartiment au fond, le même personnage s'élançait à toute bride. Dans le deuxième, le cheval se renverse, le prince, à moitié tourné sur la selle, se retient des deux mains à la croupe de son coursier. A côté on voit un cadavre couvert d'un linceul assis sur le bord d'une bière placée obliquement contre l'ogive. Le dernier relief du fond représente le même cadavre à moitié décharné. Enfin sur le mur latéral gauche, un squelette debout, une main sur les côtes, le tibia de la jambe droite tourné autour du fémur de la jambe gauche.

Dans les angles l'arbre de vie.

7<sup>e</sup> Chapelle. Au fond S<sup>te</sup> Barbe couronnée, s'appuyant sur la garde d'un glaive nu. Deux anges planent autour d'elle : l'un joue la cithare, l'autre du chalumeau. (1) A côté de ce sujet, la Vierge portant l'enfant Jésus se tient debout au milieu de feuilles formant des flammes. Dans le troisième compartiment se trouve un ange agenouillé tenant une croix pressée sur la poitrine et symbolisant la foi et la piété de S<sup>te</sup> Barbe. Près de l'ange, un personnage portant un agneau de la main gauche ; cet agneau ne symboliserait-il pas la douceur et l'innocence de notre sainte ? A l'angle, on voit la figure d'un évêque.

Dans la paroi latérale de droite, une femme nue liée et emportée par une licorne.

Sur la frise feuillagée, une mère assise les jambes étendues et tenant un enfant emmaillotté.

(1) Le culte de S<sup>te</sup> Barbe date des premiers temps de l'église de Hal. Dès le XV<sup>e</sup> siècle, il y existait un bénéfice de S<sup>te</sup> Barbe ; celui-ci rapportait 50 fl par an à charge de célébration de deux messes par semaine. Outre le haut relief dont nous parlons plus haut, il y a encore dans l'église une jolie statue polychromée de cette sainte ; elle date du XV<sup>e</sup> siècle.

Dans la 8<sup>e</sup> chapelle, trois sculptures allégoriques personnifient des vices ; la calomnie est représentée par un animal dont la langue monstrueusement longue et large sort d'une gueule hideuse ; l'expression de la tête tournée en arrière est méchante. La gourmandise est symbolisée par un homme à figure pantagruélique retenant par la crinière un animal à groin et à oreilles de porc. La luxure est figurée sous les traits d'une femme nue aux seins démesurément longs, et ayant une tête et une queue de porc.

Aux angles des monstres marquent la laideur du vice

Dans cette même chapelle, se trouve une piscine en pierre blanche, en forme de coupe ronde à rebord feuillagé et montée sur un fût octogone.

Les sculptures du fond de la 9<sup>e</sup> chapelle avaient été complètement abattues pour le placement des boiseries. Pour rendre au chœur son cachet primitif, il fallait nécessairement les rétablir. Les ressources de la fabrique ne permettaient pas de confier ce travail à un sculpteur d'assez grand talent pour donner à son œuvre le cachet et le fini des anciens reliefs. On dût se résoudre à un *merzo-terme* et laisser à un mouleur consciencieux le soin de reproduire dans cette chapelle, comme dans la première, des sujets empruntés aux autres. Le conseil de fabrique confia cette tâche à M. Auguste Renard de Hal et, nous nous plaisons à le constater, il a achevé son ouvrage à la satisfaction générale.

Est-ce à dire que nous approuvons sans restrictions ce genre de restauration ? Nullement, car si, à première vue et pour les visiteurs superficiels, elle rend à l'abside son ensemble primitif de décoration, pour l'artiste et pour celui qui analyse ce qu'il voit, ces deux chapelles manquent d'originalité et l'art y est remplacé par le postiche.

Ce que nous venons de dire ne s'applique qu'au mur du fond, les sculptures des côtés latéraux ayant été respectées jadis. Ainsi dans la 9<sup>e</sup> chapelle, au côté latéral gauche, le sujet principal

représente un voyageur chargé d'un paquet au bout d'un bâton, et portant une cassette dans la main gauche. Dans un angle, on voit un aveugle conduit par son chien. Dans la paroi de droite, se trouve un guerrier revêtu d'une cotte de mailles et portant le casque et le bouclier. A côté de lui deux lions.

La dixième chapelle se trouve du côté de l'épître dans la partie basse du chœur. A l'encontre des autres elle est murée et semble toujours avoir servi de refuge. Elle porte le nom flamand de *vuurpan*. Ses murs servent de support à l'ancien ambon que l'on restaure aujourd'hui et qui dorénavant servira de jubé. Aucune fenêtre n'a été ménagée au-dessus de cet ambon, pour y donner le jour ; cependant la chapelle est richement et gracieusement décorée comme ses voisines. Les sujets des reliefs ont trait à l'histoire d'Adam et d'Ève.

En démolissant deux petits autels en bois, qui déparaient l'entrée du chœur, on découvrit deux niches ogivales taillées à angle droit dans les piliers. Leur baie trilobée semble dater de la dernière moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Ce qui confirme cette supposition, ce sont les peintures dont les parois sont couvertes. Nous y reviendrons bientôt. Toujours est-il que ce travail, qui est loin d'être beau dans son ensemble, a été exécuté postérieurement à la construction de l'édifice, car l'architecte se serait bien gardé d'entamer aussi profondément des piliers qui supportent un poids énorme, tout en péchant contre les règles de l'esthétique.

Ces niches ont dû contenir respectivement les statues de S<sup>t</sup> Jean-Baptiste et de S<sup>t</sup> Martin et auront été pratiquées lorsque l'affluence de pèlerins nécessita l'érection d'un plus grand nombre d'autels et que les chapellenies en l'honneur de ces saints auront été fondées.

Arrêtons-nous maintenant à l'examen des verrières du chœur.

La fenêtre de la première chapelle du côté de l'évangile était ornée jadis d'un vitrail donnée par Guillaume de Bavière, comte de Hainaut, seigneur de Hal. On a retrouvé vingt-six restes de

ses panneaux dont la peinture remonte au commencement du XV<sup>e</sup> siècle (1406-1408). « L'état de ces anciens panneaux était certes lamentable... Mais nous aimons à constater à l'honneur de l'artiste ignoré qui exécuta ce beau travail, que ce ne sont ni la mauvaise qualité de ses verres, ni la faiblesse de ses plombs, ni la disparition de la couleur et des ombres qui ont réduit sa belle verrière à cet état de ruine ; c'est au vandalisme de la renaissance qu'il faut attribuer ces destructions violentes, les panneaux arrachés et remplacés par des pans de bois, par des panneaux de verre incolore, les vitraux anciens réparés au moyen de fragments cherchés ailleurs, les trous quelquefois bouchés simplement au mortier ! Quant à la verrière de 1406-1408, après une si longue durée ses plombs n'étaient guère rongés ; la couleur était restée inattaquée sur tous les anciens fragments (1). »

La restauration de ce vitrail ainsi que de ceux dont nous parlons plus loin fut confiée à un grand artiste doublé d'un savant archéologue, à M. A. Verhaegen de Gand. Celui-ci a démontré que le grand art de la peinture sur verre n'a plus de secret pour lui. La perfection qu'il a donnée à son œuvre est si grande que les pièces anciennes dont il s'est servi à nouveau ne sauraient guère être distinguées des pièces nouvelles.

La verrière est à quatre lumières et porte dans le tympan de riches décorations architecturales formant deux séries de baldaquins au dessus des figures. L'un de ces baldaquins est extrêmement gracieux et comporte des socles et de petits dais sous lesquels figurent des guerriers portant d'une main le glaive et de l'autre des blasons. L'autre est plus lourd et représente des motifs d'architecture militaire, des tourelles, des créneaux, des machicoulis, des lucarnes. En haut des tourelles flottent des bannières ornées d'écussons. On y remarque les armes de Bavière, de Hainaut, de Hollande, de Valenciennes, d'Enghien, de Beaumont, de Braine, d'Ath, etc.

(1) A. VERHAEGEN, Notice citée.

Sous le premier baldaquin est figuré le Christ qui bénit de la main droite et tient de la main gauche le livre de vie ; ses pieds reposent sur le globe terrestre. Sous le second est représentée, la S<sup>te</sup> Vierge, les mains jointes, un chef-d'œuvre d'expression et de finesse ; tous les détails dénotent un artiste consommé. Le Christ et sa mère sont assis sur un banc qui traverse le meneau. La même verrière renferme de plus les figures de S<sup>te</sup> Catherine et de S<sup>te</sup> Gertrude, patronnes secondaires de l'église. En dessous de cette rangée, on remarque la figure équestre de S<sup>t</sup> Georges, S<sup>t</sup> Martin, évêque de Tours, patron de l'église, S<sup>t</sup> Guillaume, patron du donateur et un ange portant l'écusson du prince.

La première verrière du côté de l'épître fut offerte par le même comte de Hainaut, Guillaume IV, en mémoire de son père Albert et de sa mère Marguerite de Brieg et de Silésie. Elle a également quatre lumières et est décorée des mêmes motifs architecturaux que le vitrail que nous venons de décrire. Dans la première rangée de figures on reconnaît celles de S<sup>t</sup> Mathieu dont la fête coïncidait avec le jour de la consécration de l'église ; de S<sup>te</sup> Elisabeth de Hongrie et de S<sup>te</sup> Edgewise, auxquelles on doit la statue miraculeuse de N. D. et de S<sup>t</sup> Martin, en costume guerrier.

La rangée inférieure donne à gauche les armoiries d'Albert de Bavière, parties de celles de sa femme. A côté, les figures de S<sup>te</sup> Marguerite et de S<sup>t</sup> Albert. A droite, les armes pleines, les mêmes que dans le vitrail opposé.

S. M. Marie-Henriette, notre Reine bien-aimée, voulant contribuer à la restauration du temple qu'elle visite si souvent, a fait don d'une verrière posée dans la 5<sup>e</sup> chapelle absidiale, derrière le maître-autel. Le travail fut confié à M. Verhaegen qui, en restaurant et complétant les deux vitraux que nous venons de décrire, avait donné des preuves d'un talent hors ligne.

L'artiste gantois s'acquitta de sa tâche de manière à mériter

tous les éloges. Il adopta aussi complètement que possible la division ancienne et les motifs de décoration architecturale des verrières primitives.

La fenêtre a trois lumières. Les baldaquins en grisaille que nous avons déjà décrits y sont répétés avec leurs tourelles, guerriers, écussons, etc.

Sous les trois baldaquins on voit : l'adoration des Bergers, celle des Mages et la fuite en Égypte. En dessous, les saints patrons de nos Souverains : à gauche, S<sup>te</sup> Marie, couronnée, un lys stylisé dans une main et un livre dans l'autre ; à droite S Léopold d'Autriche. Dans le compartiment du milieu les armes de Belgique, parties des armoiries personnelles de S. M. la Reine.

La bande inférieure porte l'inscription suivante :

Hic : fenestr : posuit Maria Henrica illus-  
triss : Domina Regina Belgarum.

Ce beau vitrail est malheureusement caché presque en entier par le retable et par le trône de velours sur lequel est exposée l'image de la S<sup>te</sup> Vierge.

Une quatrième verrière vient d'être posée dans la deuxième chapelle absidiale du côté de l'épître. Elle a été offerte par la famille Desmedt, en mémoire de M. l'abbé Desmedt décédé le 3 janvier 1888. Elle est dans le même style que les trois autres et porte dans ses panneaux la Vierge du Rosaire, S<sup>t</sup> Guillaume et S<sup>t</sup> François d'Assise.

Au fond du chœur s'élève le maître-autel ; il est formé d'un superbe retable, en style renaissance, œuvre de Jean Mone, sculpteur de Charles Quint ; il porte dans une cartouche l'inscription suivante :

L'AN. DE. GRACE. 1533. POSÉ. FUS. OFFICIAINT.  
DE. BAILLI. EN. CESTE. VILLE. DE. HAULX.  
MESSIRE. BALTHAZAR. DE. TOBERG  
JEHAN MONE MAISTRE ARTISTE DE L'EMPEREUR  
A FAICT CEST DICT RETABLE.

Ce retable en albâtre à la forme pyramidale. Le sommet est occupé par un tabernacle travaillé à jour au-dessus duquel s'élevait jadis une colonnette supportant le pélican symbolique. Malheureusement on a enlevé à ce monument son couronnement, pour y poser à demeure l'image de la sainte Vierge qui autrefois n'y était exposée qu'aux époques de fêtes.

Les deux sections inférieures contiennent sept médaillons sculptés en haut relief et représentant chacun l'un des sacrements. La première scène du rang inférieur à gauche rappelle la *Confirmation* ; viennent ensuite la *Pénitence*, le *Mariage*, l'*Eucharistie* et l'*Extrême Onction*. Le rang supérieur comprend le *Baptême*, et l'*Ordre*.

Au-dessous du tabernacle, dans une niche est placé un groupe figurant saint Martin partageant son manteau avec le mendiant. Aux angles se remarquent les statuette des Docteurs de l'Église latine : S. Augustin, S. Grégoire, S. Jérôme et S. Ambroise.

Les divers médaillons sont séparés par des pilastres décorés de guirlandes de fleurs et de fruits, d'anges d'une grande richesse d'ornementation.

L'œuvre de Jean Mone est admirable comme composition et comme exécution ; mais le fond de l'abside n'est pas la place qui lui convient ; aussi a-t-on le projet de la remplacer par un retable gothique et de la placer dans la belle chapelle de Trazegnies.

La célèbre image de la Vierge, comme nous venons de le dire, est, depuis quelques années, exposée au sommet du retable. Comme il nous est impossible de nous en approcher, nous empruntons sa description aux *Études sur les types de la Ste*

*Vierge à l'époque Romano-byzantine* (1), par l'abbé H. De Bruyn.

« Nous avons eu l'occasion » dit le savant curé de Vlesebeek « de voir et même puisqu'il le fallait, d'étudier avec toute la froideur de l'archéologue et du critique, cette antique et vénérable image. Lorsqu'elle n'est point cachée par son burlesque travestissement espagnol (2) et qu'elle ne disparaît pas sous la masse des pierreries et des dentelles qui la déparent, la sainte image qui peut avoir trois pieds de haut, est complètement noircie par le temps et nous semble indubitablement avoir été taillée par un pieux ciseau d'artiste pendant la période de transition qui sépare le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle.

« La Vierge se rapporte au type connu sous le nom de *Sedes sapientiae* que nous avons également retrouvé dans l'image de l'église de Saint-Pierre à Louvain. Nous avons dit que la statue présente une teinte noirâtre et oxydée. Quelles que soient les mauvaises conditions dans lesquelles cette statue s'est trouvée dans les nombreuses vicissitudes causées par le malheur du temps, nous ne pouvons attribuer qu'à une ancienne argenture totale de l'image, la noirceur nitratée qui la couvre d'une respectable patine.

« La physionomie de la Ste Vierge, dans laquelle on remarque, à la première vue, la direction verticale imprimée à l'os frontal, présente une pureté de galbe, une onction et une beauté matérielle que seules peut donner à une figure l'inspiration et la foi d'un artiste chrétien.

« Le voile tuyauté au petit fer, comme dans la statue de la Vierge de Louvain, est renfermé dans un bandeau ou couronne royale. Les fleurons de ce bandeau ont été malheureusement

(1) Bruxelles, 1870.

(2) Un riche vertugadin à la mode au temps de l'archiduchesse Isabelle. Cet étrange vêtement cache entièrement et irrévérencieusement l'image de l'enfant Jésus.

supprimés pour faciliter la pose d'une de ces riches couronnes que lui décernent si souvent les têtes couronnées.

« Nous avons déjà dit que la Vierge est assise ; le siège n'a pas de dossier, c'est plutôt un *scamnum* ou tabouret ; l'ornementation en est indécise et vague, et c'est la particularité de ce siège, qui rapporte l'origine de la statue aux premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, au plus tard, alors que la circonstance de l'allaitement maternel semblerait en rapporter le type à l'année 1250.

« Les draperies qui couvrent la sainte image sont de la même école et à peu près du même style que celles de la Vierge de Fontfroide et de celle que l'on admire au musée de Toulouse ; c'est ce type de draperies se rapportant plutôt aux traditions gallo-romaines qu'au précepte du livre de la peinture du mont Athos. Une remarque que l'on peut faire, et qui, à première vue, donne un caractère archaïque à la statue, c'est que de même que dans toutes les Vierges byzantines, la tête est un peu forte pour le corps. L'ensemble de la pose est assez bien réussi, quoique nous expliquions difficilement le geste tourmenté du bras gauche qui semble relever les plis de l'ample *stola* des matrones. La robe de la Vierge est assujétie au bas de la gorge par une fibule d'assez grande dimension, en forme de cabochon. C'est à partir de cette fibule que, du côté droit, la robe s'écarte pour permettre l'allaitement de l'Enfant. Cet enfant, contrairement aux traditions byzantines, a les mains croisées sur le bas de la poitrine, sans avoir l'attitude consacrée de bénédiction. Ses vêtements consistent en un simple *indusium* à manches fort amples, fermant au cou par une petite fibule. La figure de l'enfant a tout-à-fait le caractère byzantin ; la disposition des cheveux contribue beaucoup à la réalisation de l'apparence de ce type. La robe de la Vierge est fixée aux reins par la *zona* des matrones ; les mains et les pieds sont de facture médiocre et il semble que l'artiste ait voulu concentrer tout le savoir de son ciseau sur la tête de la Vierge, dont le profil est réellement admirable. »

Une magnifique crypte a été construite sous l'abside. La plus belle partie, qui communique par un escalier avec la première chapelle du côté de l'évangile, servait primitivement de sacristie. Les voûtes sont à arcs surbaissés ; leurs nervures s'arrêtent toutes sur un maître-pilier, qui est richement ornementé ainsi que les clefs de voûte. Malheureusement on a été forcé de fermer les travées par des maçonneries afin d'avoir des réduits pour le combustible et d'autres objets.

Toute cette partie de la crypte est éclairée par des lucarnes carrées ornées de trèfles et de quatrefeuilles. Comme ce local était à l'abri de la bombe et du feu, il a servi longtemps de *ferme* pour la conservation des doubles des actes civils.

Les eaux du rempart (1) baignaient autrefois le chevet de l'église, et il aurait été impossible aux pèlerins de faire extérieurement le tour du temple, si on n'avait pas sacrifié une partie de la crypte pour en faire un passage couvert qui s'ouvre d'un côté rue Clinkaert et de l'autre rue du Château.

Ce passage était appelé par le peuple le *Jardin des Oliviers* et contenait entre autres une statue du Christ. Une confrérie, qui existe encore sous le nom de *Notre Seigneur au jardin*, se chargeait de l'entretien, de l'ornementation et de l'éclairage de cet oratoire.

A côté du chœur se trouve la chapelle de la Ste-Vierge. Voici la description qu'en donnait en 1651, le P. Claude Maillard :

« En tête de la nef de gauche se trouve la chapelle de l'image miraculeuse ; elle embrasse trois arcades du vaisseau entier ou cinquante-cinq pieds.

« La première entrée de la chapelle est élevée de trois marches au-dessus du niveau de l'église.

« Par delà des marches est un jubé soutenu par huit piliers ; il est voûté. Cette voûte compte environ treize pieds de largeur sur huit de profondeur.

(1) Le vivier du château.

« Le jubé est construit en trois compartiments, qui s'avancent en dehors. Celui du milieu a dix pieds environ ; les deux autres en ont cinq. La balustrade s'élève à cinq pieds en-dessous de la voûte. Elle est de style gothique, très-artistement taillée en pierre et enrichie de niches et de statues.

« Le dessous du jubé est ouvert ou à claire voie : le peuple peut voir l'autel et l'image miraculeuse par trois arcades, qui correspondent aux compartiments du jubé.

« La largeur de la chapelle est de 22 pieds ; la hauteur est de 40 ; au fond se trouve l'autel ; il remplit un panneau du mur de haut en bas. Au milieu de l'autel, dans une grande arcade qui a environ 4 pieds de profondeur, se trouve l'image miraculeuse de Notre-Dame. »

Juste-Lipse, qui mourut en 1606, dans sa *Diva Virgo Hallensis* donne la vue de la chapelle de la Ste Vierge et on y remarque un retable gothique. Il est donc à peu près certain que l'autel dont parle le P. Maillard et qui existe encore, a été exécuté vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le jubé et les trois arcades élevés à l'entrée de la chapelle ont disparu, on n'en trouve plus d'autre trace qu'un escalier qui s'ouvre dans le réduit où l'on brûle les chandelles en l'honneur de la sainte Vierge et qui aboutit dans l'église à une petite porte transformée en niche. Les trois marches dont parle le P. Maillard ont été reculées jusqu'à l'arc triomphal primitif qui forme aujourd'hui l'entrée de la chapelle.

Un monument consacré à la mémoire de Juste-Lipse, le célèbre historien de N. D. de Hal et professeur à l'université de Louvain, décore cette chapelle.

Au-dessus du buste en albâtre de l'illustre écrivain, on lit cette inscription sur une plaque de marbre noir,

IN  
 PENNAM ARGENTEM  
 D. VIRGINI HALLENSI  
 CONSECRATUM.

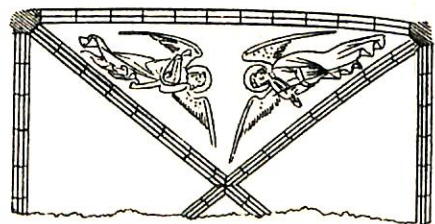
HANC, DIVA, PENNAM INTERPRETEM MENTIS MEÆ,  
 PER ALTA SPATIA QUÆ VOLAVIT ÆTHERIS,  
 PER IMA QUÆ VOLAVIT ET TERRÆ ET MARIS :  
 SCIENTIÆ, PRUDENTIÆ, SAPIENTIÆ  
 OPERATA SEMPER ; AUSA QUÆ CONSTANTIAM  
 DESCRIBERE ET VULGARE ; QUÆ CIVILIA,  
 QUÆ MILITARIA, ATQUE POLIORCETICA ;  
 QUÆ, ROMA MAGNITUDINEM ADSTRUXIT TUAM ;  
 VARIAQUE LUCE SCRIPTA PRISCI SÆCULI  
 AFFECIT, ET PERFUDIT : HANC PENNAM TIBI  
 NUNC, DIVA, MERITO CONSECRAVI LIPSIIUS.  
 NAM NUMINE ISTHÆC INCHOATA SUNT TUO,  
 ET NUMINE ISTHÆC ABSOLUTA SUNT TUO.  
 PORRO O BENIGNITATIS AURA PERPETIM  
 HÆC SPIRET ! ET FAMÆ FUGACIS IN VICEM,  
 QUAM PENNA PEPERIT, TU PERENNE GAUDIUM  
 VITAMQUE, DIVA, LIPSIO PARES TUO !  
 VOVIT, PANXIT, POSUIT  
 JUSTUS-LIPSIIUS  
 ANNO M. D C. II.

En-dessous du buste :

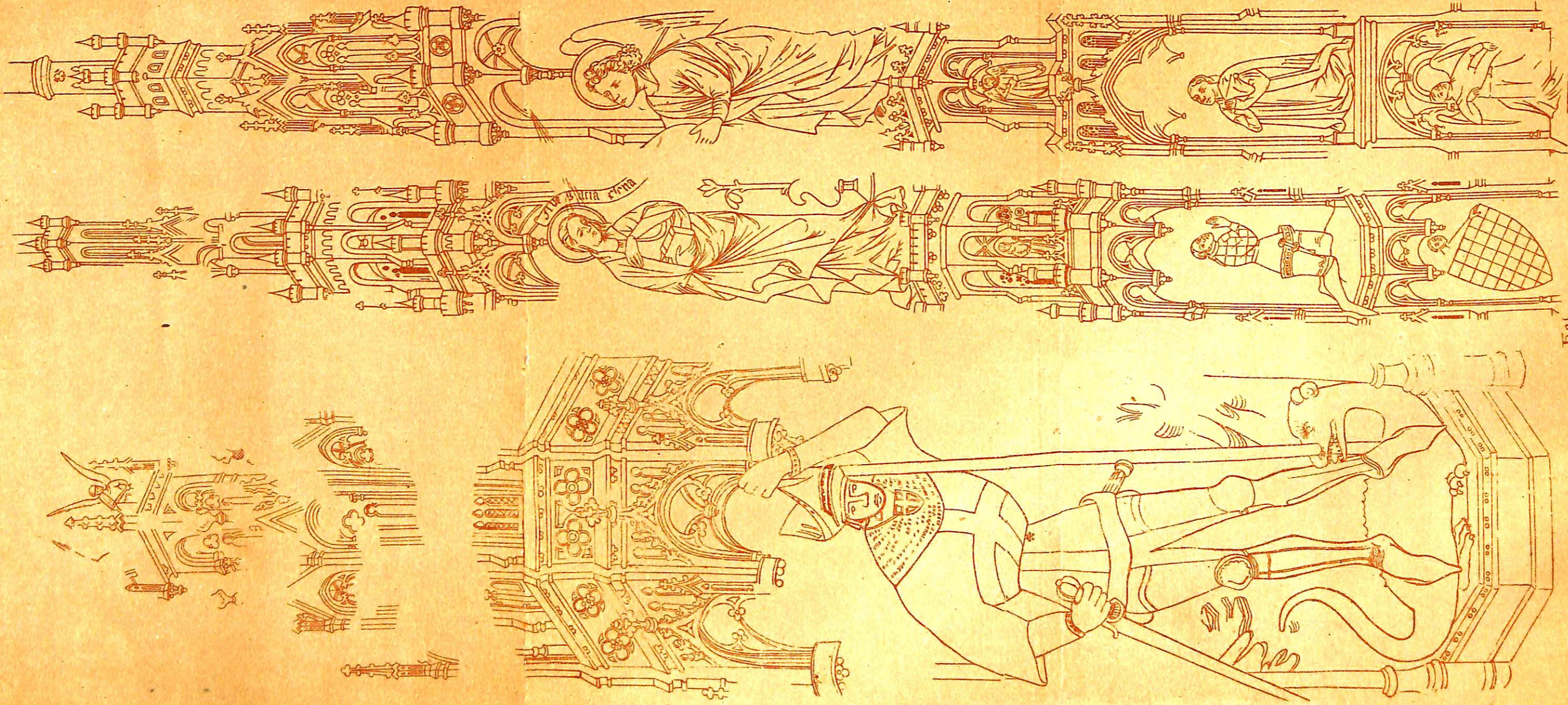
JUSTI-LIPSII

PIETATIS PERENNIS PENNÆ DEDICATIONE CŒLO INSCRIPTÆ  
 SAPIENTIÆ, AB ERUDITIONES GLORIAM SÆCULIS TESTATISSIMÆ  
 JOANNES VAN DEN WOUWER, EQUES, DOMINUS  
 QUENASTÆ, REGI CATHOLICO BELLII  
 ET SUPREMI ÆRARIII BELGICI A CONSILIIIS P.C.





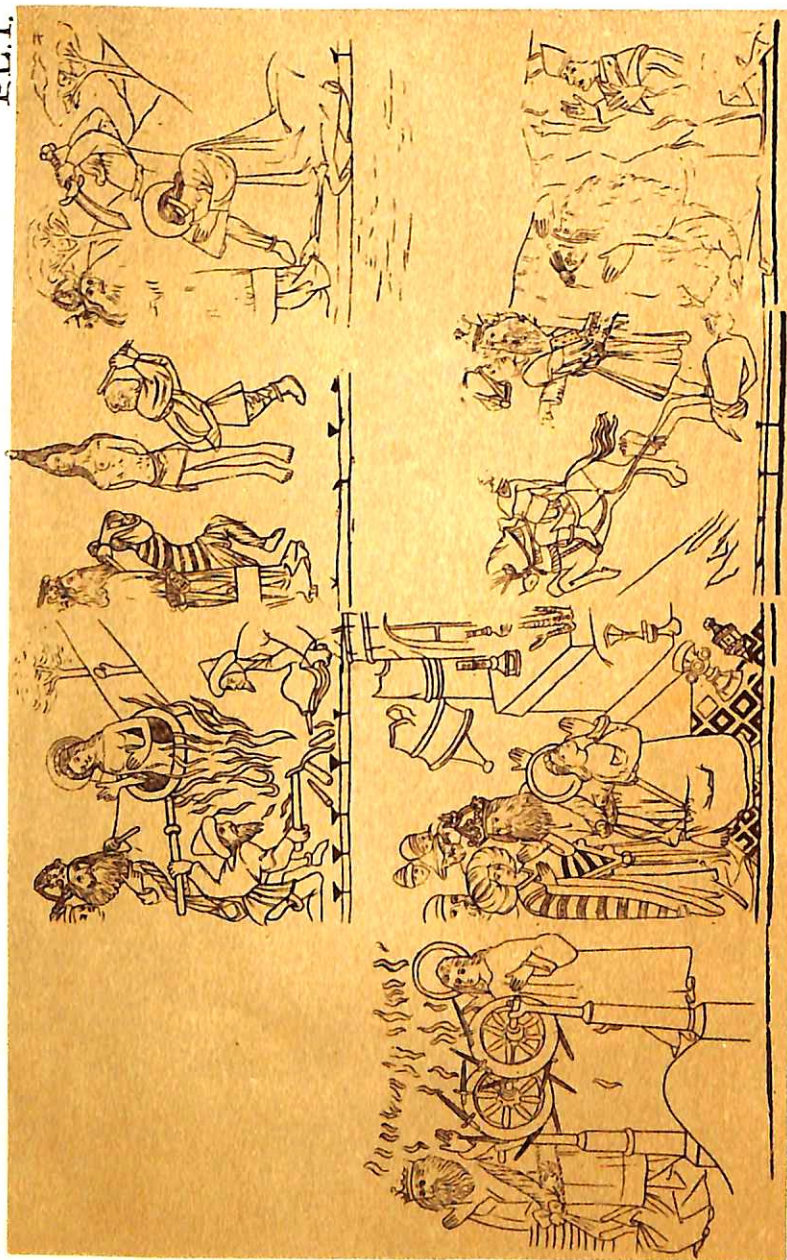
Eglise Saint Martin à Hal.  
Fragments de peintures des voûtes.



Kal.

Eglise Saint Martin.

Evangelis de peintures murales.



Église Saint Martin.

Fragments de peintures murales

Un second monument se trouve à droite de la chapelle. Il fut érigé à la mémoire de Joachim, fils du Dauphin qui monta sur le trône de France sous le nom de Louis XI. Il est en marbre noir et renferme dans une niche l'image d'un petit enfant nu. L'inscription au dessus est ainsi conçue :

HIC JACET JOACHIMUS GALLIAE DELPHINUS  
LUDOVICI XI FILIUS, QUI OBIT CIRCA  
ANNUM M. CCCC. LX.

Des inscriptions en lettres émaillées sur plaques de cuivre rappellent, la première que Gilbert de Lannoy, seigneur de Willerval, fonda en 1423 une messe qui, à perpétuité, doit se dire journellement à l'aube.

La seconde que Giles de Scornay, prévot de Nivelles, « légiste et docteur ès décrets, » fonda une messe journalière en 1448. Il donna de plus les fonds nécessaires pour brûler jour et nuit un cierge d'une livre.

Comme nous l'avons dit plus haut, un autel surmonté d'un portique en style renaissance occupe le fond de la chapelle. L'image de la sainte Vierge y reposait toute l'année, sauf à l'époque des processions. Suivant un règlement du XVII<sup>e</sup> siècle, le bailli, le maire et les échevins se rendaient à l'église, deux jours avant la sortie du pieux cortège, afin d'assister et d'aider au transport de l'image miraculeuse de son reposoir ordinaire jusqu'au grand chœur. Le clerc ecclésiastique, debout sur la table de l'autel, enlevait la statue de la niche et la remettait au trésorier qui se rouvrait au pied de l'autel. A son tour le trésorier la passait au curé et au bailli qui la transportaient hors de la chapelle ; là on revêtait l'image de ses plus riches ornements et on la portait solennellement au chœur.

Les voûtes et les niches de la chapelle de la Vierge étaient polychromés. Ces peintures retrouvées aujourd'hui sous sept couches de badigeon sont faites à l'huile. L'action corrosive de la chaux a fait disparaître l'or et a terni les couleurs.

On remarque d'abord vingt anges peints dans les divers compartiments de la voûte, ils sont traités vaguement, comme pour leur ôter toute matérialité et ils sont jetés sur le fond bleu-gris sans plan bien arrêté. La disproportion qui existe entre les diverses figures (disproportion qui ne nuit pas à l'effet de l'ensemble) le prouve clairement. Les contours, les plis des draperies ont été tracés en noir au pinceau avant que l'artiste posât ses couleurs plates ; dans celles-ci, ce sont le rouge-brun, le bleu d'Outremer et le cobalt qui dominent. Les bois sont peints en ocres jaune et brun et les lumières sont obtenues par l'application du blanc.

Ces anges forment une symphonie céleste ; ils tiennent entre leurs mains tous les instruments de musique de l'époque : des trompettes, des chalumeaux, une musette, des tambourins, une cithare, des violes de différentes grandeurs, un orgue portatif, un triangle.

Derrière le portique de l'autel et dans le mur du côté de l'Épître existent quatre fenêtres aveugles ogivales à deux lumières et à meneaux. La seule qui soit entièrement visible est ornée d'une imitation de peinture sur verre. Chaque lumière contient un dais à trois niches admirablement dessiné et traité en grisaille. Sous celui de gauche, on voit dans la niche supérieure, la figure de la Vierge ; sous celui de droite, celle de l'archange Gabriel. La figure de Marie est suave et le peintre a bien exprimé les sentiments de l'humble vierge à laquelle on annonce sa maternité divine. L'archange au contraire n'est pas ici le messager célesté, le pur esprit ; il nous semble traité trop matériellement.

Dans la seconde rangée on voit à gauche un personnage agenouillé, les mains jointes. Il porte des bottes en entonnoir qui lui couvrent entièrement les jambes. Son justaucorps de même que les armoiries qu'un ange présente dans le compartiment inférieur, est quadrillé d'or et de sable. A côté de lui, est placé un ecclésiastique ou un magistrat en robe rouge et mantelet noir, qui se trouve également dans l'attitude de la prière.

On a percé dans le mur de ce côté une baie ogivale de la même dimension que la fenêtre qui lui fait face ; cette baie met la chapelle en communication avec le chœur. De chaque côté se trouvent des sujets peints d'environ 2<sup>m</sup>50 de hauteur, sur un fond bistre : à gauche saint Georges revêtu d'une armure jadis dorée et qui est recouverte en partie par un vêtement blanc à la croix rouge. Le saint terrasse le dragon.

A droite, saint Christophe, passant l'eau, l'enfant Jésus sur l'épaulé.

Du côté de l'évangile sont représentés, dans les mêmes dimensions, St. Jean l'Évangéliste et un quatrième personnage qui a partiellement disparu. N'était-ce pas l'image de saint Sébastien ? Nous venons de constater que les figures peintes sur le mur de droite rappellent St. Georges et St. Christophe qui n'ont aucun rapport avec le culte de la Sainte Vierge auquel la chapelle était dédiée. Or, les guildes ou compagnies militaires de Saint-Sébastien, de Saint-Christophe et de Saint-Georges, étaient arrivées à l'apogée de leur importance à l'époque de l'achèvement de l'église. Guillaume de Bavière leur avait octroyé le 7 avril 1412 des lettres de franchises et de privilèges. Est-il téméraire de supposer que ces confréries reconnaissantes aient voulu contribuer à orner le temple achevé par leur bienfaiteur ?

Les personnages sont peints vigoureusement, et hardiment dessinés. Les couleurs sont simples, sans mélange ; les draperies richement damassées d'or. Des dais de style gothique secondaire surmontent chaque saint ; ils sont de deux différents dessins, et étaient entièrement dorés ; les détails architecturaux sont indiqués par des lignes noires tracées sur l'or. Il est à remarquer que, chose rare pour l'époque, les règles de la perspective linéaire ont été parfaitement observées.

Le peintre a adopté pour ces dais la forme de tours ; celles-ci sont percées de lucarnes colorées dont les tons s'harmonisent bien avec les couleurs dominantes ; elles sont de plus décorées des figures de deux guerriers et de quatre anges.

Sous ces grands sujets s'ouvraient douze arcatures (aujourd'hui enlevées) qui encadraient les représentations des apôtres.

Au-dessous de la baie percée dans le mur de droite, existe un enfoncement qui forme tribune et communique avec le chœur par une lucarne carrée. Devant le prie-Dieu placé dans cette tribune, il y a une peinture murale ; l'artiste a peint le Christ en croix ayant à ses côtés sa sainte Mère et saint Jean le disciple bien aimé ; son œuvre n'est pas simplement décorative comme celles que nous venons de décrire ; elle forme un tableau soigneusement achevé. L'ornementation de ce petit oratoire est complétée par de gracieuses guirlandes et par des anges portant des instruments de la Passion.

Enfin l'arc triomphal qui sépare la chapelle de la nef est orné, tant à l'intrados qu'à l'extrados, d'anges sortant à mi-corps de nuages non modelés.

Revenons à la nef principale et examinons de plus près les deux niches pratiquées dans les piliers de l'entrée du chœur. La peinture des parois tient le milieu entre la peinture de tableau et la peinture murale. Nous devons rappeler ici que l'action corrosive de la chaux n'a laissé intacte que la couleur rouge.

Dans la niche du côté gauche, l'artiste a peint les principales scènes de la vie de saint Jean-Baptiste. Les divers sujets sont encadrés d'ornements architecturaux ; la partie supérieure est garnie de créneaux.

Les tableaux représentent successivement : l'annonciation de la naissance du saint Précurseur, le baptême de J.-G., le banquet d'Hérode, la danse de la fille d'Hérodiade, la décollation du saint, la présentation de la tête à Hérodiade. Tous ces sujets sont traités avec une grande richesse de détails et d'ornements. Les têtes des personnages sont soigneusement achevées et pleines d'expression.

Dans la niche qui se trouve à la droite, sont peints des épisodes de la vie de saint Martin. L'œuvre accuse le même artiste que celui qui a peint les parois de la niche de gauche.

Dans le premier tableau, est représenté le saint sous un dais ; au-dessus le Christ entre deux anges ; deux autres anges soulèvent les draperies du trône et un cinquième plane à droite.

Le second tableau rappelle l'administration du baptême ; dans ce groupe on remarque un personnage portant à peu près le costume d'un grand prêtre juif.

Dans un troisième tableau, saint Martin offre le saint sacrifice de la messe. La boule de feu légendaire y est figurée ainsi qu'un ange déroulant une banderole.

D'autres peintures murales furent découvertes pendant la restauration intérieure de l'église ; on les a enlevées après les avoir calquées. Les deux principales furent trouvées dans le bas-côté de droite, près de l'autel de la Sainte-Trinité. Elles couvraient chacune environ quatre mètres carrés de superficie. L'une représentait Jésus crucifié, la Ste. Vierge et l'apôtre St. Jean. L'autre, la Mère de Dieu assise et soutenant sur ses genoux le corps de son divin Fils détaché de la croix. Un chevalier portant sur ses vêtements un *lion contourné d'argent sur fond de sable*, était agenouillé devant ce groupe. A l'arrière plan, le saint patron du donateur.

Le pilier à côté du premier groupe était décoré d'arcs et de flèches entre lesquels était peint le nom de HAL. Il est donc à supposer que cette chapelle fut jadis affectée au serment de Saint-Sébastien ou de l'arc à la main.

Il nous reste à visiter la chapelle de *Trazegnies* qui forme transept dans le bas côté gauche. Comme son nom l'indique, elle fut fondée et dotée par le sire de Trazegnies en l'honneur de saint Joseph (1).

Elle est éclairée par des fenêtres à ogives obtuses ornées à l'intérieur de feuilles de choux qui accusent une construction du milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

(1) Ce bénéfice chargé de deux messes par semaine, était appelé chapel-  
lenie de St Joseph et avait pour collateur le marquis de Trazegnies.

Les murs, en-dessous de ces fenêtres, sont décorés d'arcatures ogivales simulées, interrompues au milieu de la paroi du fond. Cette circonstance, ainsi que l'existence d'une crédence taillée dans le même mur du côté de l'épître, désignent suffisamment la place occupée jadis par l'autel. Cet autel a été démoli pour percer une porte dont on voit encore la baie dans le mur extérieur de l'église.

Le centre de la voûte est orné d'une magnifique rosace quadrangulaire d'où partent les arrêtes qui s'appuient sur des culs de lampe représentant les quatre Pères de l'Église latine.

On a l'intention de placer dans cette chapelle le retable qui se trouve actuellement au chœur.

Notre visite à l'intérieur du monument est terminée, mais ne quittons cependant pas l'église sans avoir admiré le riche trésor qu'elle a pu conserver en partie.

Beaucoup de souverains se sont plus à enrichir le trésor de Notre-Dame, leurs dons cependant n'ont pas été tous conservés jusqu'à nos jours. Avant de décrire les œuvres d'art que possède encore notre église, il ne sera pas sans intérêt de rappeler que le 13 novembre 1492, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, vint honorer la célèbre madone et fit à cette occasion plusieurs libéralités qui sont relatées de la manière suivante par le receveur général de ses finances : « En l'église Notre Dame de Hal, le xiii<sup>e</sup> jour de novembre derrain passé, pour l'offrande d'icellui seigneur à la messe, xix s. Aux reliques après ladicte messe, lvii s. *Item*, pour une enseigne d'argent doré et viii aultres d'argent blanc que monseigneur a donné à son plaisir, xx s. *Item*, que mon dit seigneur a aussi donné à l'évesque des petis enfans en ladicte ville, xxi s. et pour avoir des enseignes d'argent, xix s. (1) »

En entrant dans la sacristie, nous remarquons dans la première salle, à notre droite, un petit monument en marbre noir servant de fontaine ; une niche en style renaissance le surmonte.

(1) Compte III<sup>e</sup> de Jehan Abonuel, dit Le Gros, conseiller et receveur

C'est un *lavacrum*, offert par les Dinantais, en 1671, comme le rappelle l'inscription suivante :

DIONANTENSES OFFERUNT  
VOTO LAVACRUM.

Une statuette de la sainte Vierge se trouve dans la niche et un crucifix est posé sur le cintre. Ces deux objets en cuivre portent sur le socle le mot : DINANT.

Dans la salle principale de la sacristie nous admirons de nombreuses et splendides broderies de toute époque ainsi que des dentelles, chefs-d'œuvre de notre art national. Nous remarquons surtout une robe, un manteau et un voile offerts par le *Petit serment* de Bruxelles et le Prince de Tour-et-Taxis, son chef homme. Les dessins de la robe représentent la sainte Vierge portant l'enfant Jésus posée sur une console ; deux anges tiennent une couronne au-dessus de sa tête, et, à côté, se trouvent les membres de la gilde en costume militaire autrichien. Inscription : *Ave Maria tot Halle. Brussel MDCCLVI.*

Au centre du manteau se voit la Ste Vierge et l'enfant Jésus posée sur des nuages, la tête ceinte d'étoiles et d'une auréole rayonnante ; sous ses pieds l'inscription : *refugium peccatorum.* A chaque côté sont représentés des membres de la Gilde donatrice. Aux angles le monogramme du nom de Marie dans une couronne portée par un ange. Le champ est rempli de fleurs et de rinceaux. Au bas on lit le chronogramme : *PLAUDANT OMNES QUOS TUERE COLLEGÆ (1755).*

C'est encore la Ste Vierge avec l'enfant Jésus, posée sur un nuage qui forme le sujet principal du voile. Marie, couronnée par deux anges, est assise sur un nuage et est entourée des confrères du petit Serment. Le voile porte le monogramme du nom de Marie, le chrisme I H S et l'inscription : *La confrérie de la*

général de toutes les finances de Mgr. le duc de Bourgogne, etc., pour l'année 1432, fo 215. Archives du Nord à Lille. B 1745.

*Haute Rue de Brussel, anno 1751.* Tout le champ libre est couvert de fleurettes, d'oiseaux et de rinceaux.

Ces dentelles sont fabriquées aux fuseaux ce qui prouve qu'à cette époque la dentelle dite de Bruxelles, dont les fleurs faites à l'aiguille sont appliquées sur un fond uni réticulaire, était encore inconnue.

Parmi les nombreuses pièces d'orfèvrerie, deux objets attirent immédiatement nos regards. Ce sont : un reliquaire ostensor en argent partie doré donné à l'église par Louis XI, du temps qu'étant encore Dauphin, il était exilé de France, au château de Gemappe (1461-1483), et une remontrance offerte par Henri VIII, roi d'Angleterre avant son apostasie (1513).

Le reliquaire du Dauphin est en vermeil et contient une épine de la couronne du Christ ainsi que d'autres reliques.

Le socle qui repose sur six serres d'aigle est de forme hexagonale, oblongue, curviligne ; il porte au centre les armoiries du donateur : *écartelées à trois lis d'or et au dauphin*. La plate bande verticale formant l'épaisseur de la base est découpée en quatre-feuilles. Sur le plan horizontal on lit l'inscription suivante :

*Clari paschali gaudio sol mundo nitet radio  
cum Xpristum iam apostoli visu cernunt cor-  
pores.*

*Grietur sicut sol salvator mundi.*

Le socle supporte deux boîtes rondes en forme de cabochons et une boîte oblongue contenant des reliques ; deux statuettes représentant le dauphin Louis et sa femme Charlotte de Savoie agenouillés, tiennent des banderolles avec l'inscription :

*Laus tibi, gloria gratiarum.... miserere, mi-*

*sere, nobis,... Filius Dei redemit nos... crucem  
libero.*

Entre ces sujets s'élève un cercle vertical qui figure le monde divisé en trois segments. Ce limbe, à bords ciselés et découpés en épines régulières, porte, sur l'un de ses côtés l'inscription suivante :

*Nos autem gloria oportet in cruce Domini  
Ihesu Xpiste in quo est salus vita et resur-  
rexiio nostra per quem salvati et liberati sumus.*

De l'autre côté :

*Adoramus te, Xpiste, et benedicimus tibi  
quia per crucem sanctam tuam redemisti mundum.*

La représentation de l'hémisphère est complétée par deux bandes qui figurent l'une l'équateur et l'autre un demi-méridien. On y lit d'un côté :

*Dulcem lignum, dulces clavos, dulcia ferens  
pondera.*

*Q Veitas clemens servorum suspice laudes.*

L'hémisphère est donc divisé en trois parties inégales, dans lesquelles pendent à des chaînettes des cartouches qui portent d'un côté les noms des trois rois Mages et de l'autre côté les noms des trois parties du monde, généralement connues à l'époque de la fabrication du reliquaire.

La représentation du globe sert de soutien à une croix ajourée

et fleurdelisée placée entre les statuette de Marie et de saint Jean, fixées sur deux petites branches qui se détachent de l'extrémité inférieure de la croix.

Le centre de la croix forme un soleil dont les rayons portent chacun le nom d'un des douze apôtres. Autour du petit cercle à l'intersection des branches, on lit :

*Ego sum lux mundi, via, veritas et via.*

Et au revers :

*Panis quem ego dabo caro mea et pro mundi  
vita.*

La croix porte dans des quadrilobes les symboles des évangélistes et au revers des docteurs de l'Église latine.

H. 0<sup>m</sup>,53. Pied 0<sup>m</sup>,415 sur 0<sup>m</sup>,158.

L'ostensoir, (1) don de Henri VIII, était autrefois portée à la procession, sur une civière en argent offerte en 1661 par le magistrat de Hal. Il est en argent, partie doré. La monstrance, en forme de cylindre vertical est enchassée entre trois contreforts qui soutiennent un dais hexagone surmonté d'une tourelle à flèche ajourée, décorée de nombreux pinacles et de gargouilles et terminée au sommet par un petit crucifix. La tourelle abrite une statuette de la sainte Vierge, et les contreforts, chacun deux statuette d'apôtres ; à mi-distance entre les bases des contreforts, se trouvent des figures d'anges tenant en main les emblèmes de la passion du Sauveur.

Le pied repoussé, la tige munie d'un nœud ciselé à jour portant 8 boutons décorés de quatre-feuilles en gravure et la partie inférieure de la base sur laquelle pose le cylindre sont modernes et d'un travail beaucoup plus grossier que les parties supérieures

(1) Voir le catalogue de l'exposition des arts retrospectifs à Bruxelles,

de l'objet. Celles-ci seules sont anciennes. L'ostensoir a une hauteur de 0<sup>m</sup>,80. Le diamètre du pied est de 0<sup>m</sup>,24.

D'autres objets frappent notre vue. C'est d'abord un encensoir en argent datant du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Il est de forme hexagone. La cassolette offre une série de dix huit petites fenêtres. Le couvercle, en forme de toit, se termine par un gracieux clocheton central à jour. Hauteur 0<sup>m</sup>,25.

Nous voyons ensuite une couronne ouverte en argent doré, composée d'un cercle décoré de 10 grandes et de 10 petites rosettes, ciselées et semées de pierreries et de perles fines. Sur ce cercle ou bandeau s'élèvent cinq grands fleurons et 5 petits intermédiaires, en forme de feuilles trilobées et ondulées. Dix fleurons encore plus petits, également trilobés, mais moins échancrés et moins découpés que les grands, sont fixés entre la naissance des grands et des petits fleurons. Toutes les parties de la couronne sont couvertes de diamants, pierreries et perles fines constituant des ex-voto appartenant à différentes époques. Hauteur 0<sup>m</sup>,21, diamètre inférieur 0<sup>m</sup>,16, diamètre supérieure 0<sup>m</sup>,28. La couronne et quelques-unes des pierreries qui la décorent datent du XV<sup>e</sup> siècle.

On conserve aussi au trésor une masse de bedeau du XV<sup>e</sup> siècle, et une baguette de cérémonie du XVI<sup>e</sup> siècle.

La masse en argent a une hampe torse ou en spirale à 6 faces. Cette hampe est ornée de trois nœuds travaillés à jour et dorés. Elle est surmontée d'un petit dais ajouré en argent doré et composé de deux étages superposés. Dans l'étage inférieur se trouve une statuette dorée de St. Martin, dans le second une statuette de N.-D. Une statuette de saint termine et couronne le dais. Longueur de la hampe 0<sup>m</sup>,91, du dais 0<sup>m</sup>,26.

La baguette de cérémonie consiste en un fanon de baleine monté en argent. Elle est munie de deux pommeaux du même métal : un au bas et un au sommet de la poignée. Les deux faces sont décorées, sur toute la longueur, de petites rosettes en argent placées à 0<sup>m</sup>,0235 de distance d'axe en axe. Le sommet



porte une statuette de la sainte Vierge avec l'enfant Jésus. Longueur 1,<sup>m</sup> 08.

Nous remarquons encore un beau spécimen de l'art de la reliure au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est un missel recouvert en velours rouge, avec coins, fermoirs et plaques en argent repoussé, ciselé et découpé à jour. Les plaques représentent les bustes du Sauveur et de sa Mère dans des cartouches.

Les comptes de l'église nous apprennent qu'au XVI<sup>e</sup> siècle on décorait le temple, aux grandes fêtes de l'année, de tapisseries qu'on louait à Bruxelles. Au siècle suivant, il n'est plus fait mention de pareilles dépenses, parce que, grâce à la munificence des archiducs Albert et Isabelle, la Fabrique possédait en propriété des tapisseries de haute lisse.

Peu à peu l'usage de ce genre d'ornementation tomba en désuétude et on relégua les tapis dans les combles ! ils servirent à préserver les voûtes de l'édifice contre les eaux de pluie tombant par les défauts du toit. On en a retrouvé des débris plus ou moins considérables.

A en juger d'après les deux tapis que l'on est parvenu à reconstituer, de véritables trésors artistiques sont devenus ainsi la proie des rats et de l'eau.

Le plus important des tapis restaurés est de fabrication bruxelloise, comme nous l'indiquent les deux B séparés par un petit écusson rouge, placés à gauche dans la lisière inférieure. C'est là la marque légale adoptée en 1528 par les tapissiers bruxellois. Le nom de JAN RAES, tissé à droite, dans la lisière inférieure, nous fait connaître le nom du fabricant, et le chiffre couronné des archiducs, qui se trouve au milieu de l'encadrement, nous révèle le nom des donateurs.

Le tapis a 6,<sup>m</sup> 40 de longueur sur 5,<sup>m</sup> 20 de haut. Il représente les apôtres saint Paul et saint Barnabé à Lystra. Arrivé dans cette ville de Lycaonie, les apôtres se présentèrent sur la place publique et y prêchèrent l'évangile aux païens. Parmi les auditeurs se trouvait un homme qui était paralytique depuis sa nais-

sance. Quand Paul l'aperçut et vit qu'il croyait, il lui dit à haute voix : « relevez-vous et marchez ! » l'homme se releva et marcha. Le peuple plein d'admiration, s'écria : « Les Dieux sont descendus vers nous sous la forme humaine ! » Ils prenaient Barnabé pour Jupiter à cause de sa taille colossale, et Paul pour Mercure le dieu de l'éloquence. Déjà le prêtre de Jupiter amenait à travers la foule des taureaux couronnés de fleurs pour les offrir aux apôtres. Mais quand Paul et Barnabé le remarquèrent, ils déchirèrent leurs vêtements en signe de douleur, et s'élançant au milieu de foule, ils s'écrièrent : « Hommes, pourquoi faites-vous cela ? Nous sommes des mortels, comme vous. Nous vous prêchons d'abandonner ces vanités et de vous convertir au Dieu vivant, qui a fait le ciel, la terre, et tout ce qu'ils contiennent. » Beaucoup d'entre eux crurent alors à la parole de Dieu.

Voici l'origine historique de ce remarquable spécimen des hautelisseurs bruxellois.

En 1518, le pape Léon X fit commander en tapisserie les faits les plus saillants des actes des apôtres et chargea Raphaël de peindre les cartons. On les confia au peintre bruxellois Bernard Van Orley, qui devait faire tisser les tapis par Leroy et De Coninck.

Les cartons restèrent à Bruxelles, dans la famille de Van Orley, et les fabricants de cette ville profitèrent de cette heureuse circonstance pour les reproduire plusieurs fois et notamment pendant le règne des Archiducs. Les Pays-Bas espagnols, après une longue période de troubles et de désastres, commençaient alors à retrouver un peu de calme. La prospérité renaissait sous le gouvernement d'Albert et d'Isabelle. Les tapissiers profitèrent les premiers de la pacification générale. L'Archiduc employait pour les attirer. D'importantes commandes et de nombreux achats furent faits pour son compte. En 1607, une série de 29 pièces, mesurant 990  $\frac{3}{4}$  aunes fut payée 8987 livres ou 9 livres l'aune.

Les renseignements techniques envoyés des Pays-Bas au

cardinal Barberini sur les tapissiers et les teinturiers d'Anvers et de Bruxelles désignent en premier lieu, parmi les tapissiers renommés, Jean Raes, à qui est dû la belle tapisserie de Hal.

Jean Raes, qui, de 1617 à 1634, fut investi fréquemment de fonctions municipales, même de celle de bourgmestre, possédait un des principaux ateliers de la capitale. Il a inscrit son nom sur une reproduction des actes des apôtres de Raphaël que les Archiducs donnèrent, en 1620, aux carmélites de Bruxelles et qu'ils payèrent 13273 livres. Elle comptait 15 pièces et mesurait 829 annes (1).

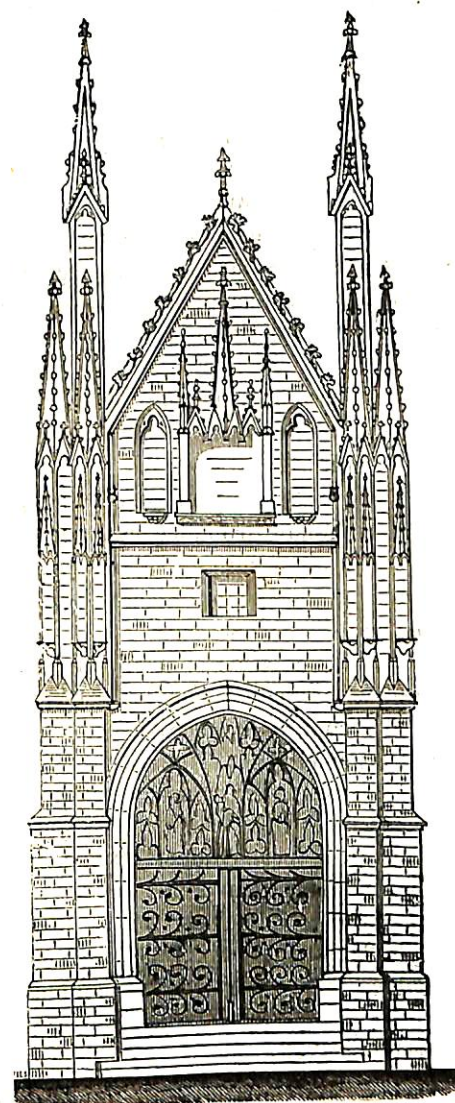
Notre tapisserie appartient à cette série.

Le second spécimen de l'art de nos hautelisseurs mesure 2,44 m. de hauteur et autant de largeur. C'est une belle *ver-dure* d'Audenarde décorée au centre d'un médaillon représentant la Vierge de Hal.

Avant de quitter l'intérieur de l'église nous exprimons le regret de la voir dans l'état de délabrement où elle se trouve et nous formons le vœu de voir bientôt disparaître les briques rouges qui forment le dallage provisoire du chœur, les marches en bois qui donnent accès à l'abside, et les murs nus et à moitié démolis qui soutiennent le nouveau jubé. Nous émettons unanimement le vœu de voir l'État et la Province allouer les subsides nécessaires pour la restauration d'un des plus beaux édifices religieux de la Belgique ; de voir en outre les grandes familles du pays, suivant l'exemple donné par S. M. la Reine, se faire un honneur de compléter les vitraux des chapelles absidiales.

Enfin nous exprimons l'espoir qu'on fasse enlever des piliers de la nef centrale les statues et les girandoles qui, à notre avis, seraient mieux à leur place contre les murs des bas-côtés.

(1) A. WAUTERS, *Essai sur les tapisseries et les tapissiers de haute et de basse lice de Bruxelles*, dans les bulletins des commissions royales d'art et d'archéologie, t. XV et XVI.



Nous sortons de l'église par le portail qui se trouve à côté de la trésorerie. Nous remarquons au-dessus du tambour le simulateur d'un cierge d'une grandeur extraordinaire. Il est en bois, creux, et fut, dit-on, rempli de matières explosives, offert par des juifs, dans le but de détruire l'image vénérée par les chrétiens. Le bout de cire brûla, mais la mèche s'éteignit avant d'avoir pu communiquer le feu à la poudre.

En comparaison du reste de l'église, la tour est d'une imposante simplicité. Elle est carrée massive, et flanquée de quatre tourelles hexagonales terminées par des flèches à crochets ainsi qu'on peut en juger par la gravure publiée dans

l'ouvrage de Juste-Lipse, cette construction servait de base à un étage hexagonal, surmonté à son tour par une flèche en pierre blanche.

La partie supérieure du second étage servait de logement au guéteur qui, en temps de guerre, devait avertir de l'approche de l'ennemi, et, en tout temps annoncer les incendies.

La tour avait tellement souffert à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, qu'en 1616 on dut la rebâtir en partie. La flèche et l'étage hexagonal furent démolis en 1772. Trois ans plus tard, on remplaça ces belles parties par un campanille en pierre bleue, qu'on ne saurait enlever trop tôt par respect pour le superbe monument qu'il dépare.

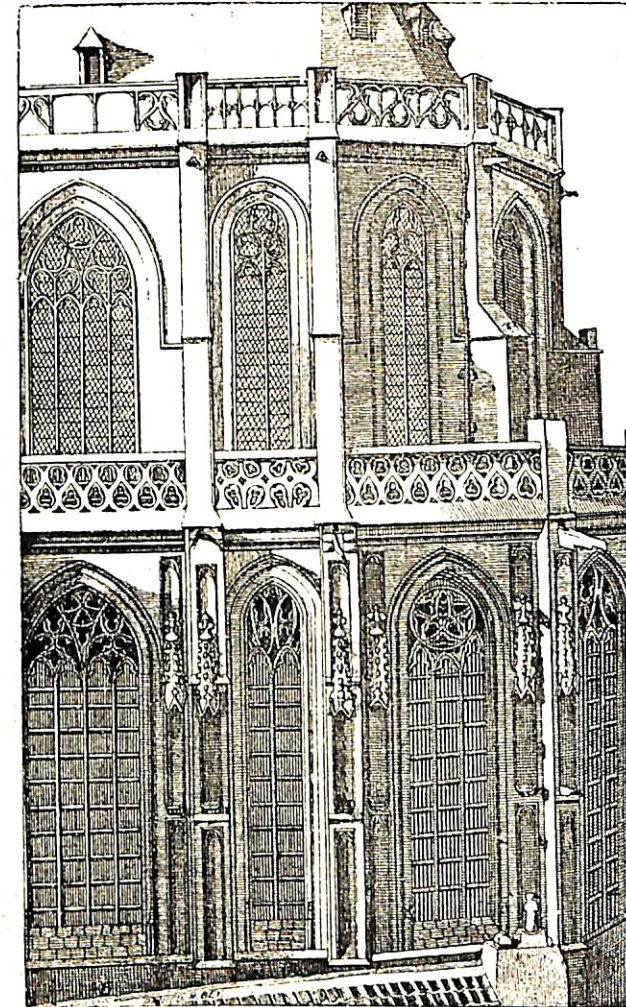
La tour s'élève au-dessus de l'entrée principale ; celle-ci est d'une grande simplicité et dépourvue de toute ornementation ; la porte n'offre aucun motif de décoration.

A la droite de cette façade principale on remarque le baptistère dont le toit en pyramide octogonale tronquée est surmonté d'un globe couvert d'ardoises et qui mesure six mètres de diamètre. Ce globe est une singularité qui est loin d'embellir l'élégant petit édifice qu'il semble écraser sous sa masse.

Le baptistère forme un tel contraste avec la tour qu'on serait tenté de supposer que celle-ci a été bâtie pour lui servir de repoussoir. En effet autant la seconde est massive et simple, autant le premier est léger et ornementé.

A quelques pas du baptistère se trouve une porte dite le *porche des mariages* (1). Ce porche est très profond et ses murs sont garnis de bancs en pierre, qui permettaient aux pèlerins matinaux de se reposer en attendant l'ouverture de l'église. Dans le tympan qui domine la porte de ce porche, se trouve une charmante niche, du style flamboyant, décorée d'une statue de la Vierge entre deux anges, dont l'un joue du violon et

(1) Ainsi désigné dans les archives de l'église.



CHEVET DE L'ÉGLISE DE HAL.

l'autre de la cithare. Les parois latérales sont ornées chacune de trois niches surmontées de dais. Celles de gauche renferment les statues polychromées des rois mages ; celles de droite sont actuellement vides.

Les vantaux de la porte sont ornés de ferrures à arabesques représentant des branches, des feuilles de chêne et des glands. Les clous qui attachent chaque feuille au bois ont la forme de figures humaines. Ces ferrures sont d'un goût exquis qui dénote la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle.

Un peu plus loin s'ouvre une petite porte originale d'un dessin très riche, qui donne accès à l'église vis-à-vis de l'hospice. Sur les socles qui surmontent l'ouverture, est placé un groupe représentant le couronnement de la sainte Vierge et deux anges. Ces sculptures sont du commencement du xv<sup>e</sup> siècle et portent encore des traces de polychromies.

De l'église, nous revenons sur la place et nous jettons un coup d'œil sur l'hôtel de ville ; c'est une construction élégante en style renaissance flamande d'un bel effet. Elle a été élevée, en 1616, sur l'emplacement de l'édifice incendié en 1595.

Le bâtiment construit en briques forme un rectangle et est divisé en trois étages. La façade principale a un cachet monumental ; la brique rouge s'y marie parfaitement à la pierre bleue. Au centre se trouve un avant-corps soutenu au rez de chaussée par une triple arcature ouverte sous laquelle est pratiquée un escalier à double rampe. Cet avant-corps forme brèteque. Au premier étage, il est décoré de deux niches renfermant les statues de la Vérité et de la Justice ; ces sculptures allégoriques en marbre blanc sont dues au ciseau de M. Cyprien Godebsky, gendre du célèbre Servais, et remplacèrent les statues primitives, œuvre du fameux Jérôme Duquesnoy, dit le Vieux. Un gracieux campanile s'élève au-dessus de l'avant-corps.

Le toit de l'hôtel de ville, très-élevé, est percé de soixante-quatre lucarnes qui interrompent agréablement la monotonie qu'aurait produite une grande surface couverte en ardoises uni-

formes. La *chambre échevinale* était autrefois décorée des armoiries du duc d'Areberg, qui fut seigneur de Hal ; elles étaient sculptées sur bois de chêne.

A la fin du siècle dernier, l'hôtel communal menaçait de tomber en ruines ; il fut restauré, en 1811, sur les plans de l'architecte Werry, de Bruxelles. Ce travail se fit avec si peu d'intelligence qu'en 1848, on dut entreprendre une nouvelle restauration. Les architectes Spaeck et de Curte en eurent successivement la direction et réussirent à rendre à ce monument son véritable cachet.

Devant l'hôtel de ville, on a élevé une statue à Franz Servais, le célèbre violoncelliste né à Hal le 7 juin 1807, y décédé le 26 novembre 1866.

La statue en marbre de Carrare a été sculptée par M. C. Godebsky. Non seulement l'artiste a su donner à la figure une ressemblance frappante avec celle du grand virtuose, mais il a heureusement évité la difficulté qu'éprouvent tous les statuaires quand ils doivent représenter un contemporain. Il a caché sous une large pélicie le costume de notre temps qui pêche sous tant de rapports contre les règles de l'esthétique. Cette pélicie drapée avec beaucoup d'art et de goût, laisse à découvert les mains ; l'une tient le violoncelle, l'autre l'archet.

Les excursionnistes se sont rendus ensuite au restaurant le *Petit Bruxelles* tenu par M. S. Pierret. Ce local est le siège de la gilde de Saint-Sébastien, société d'archers, formant autrefois l'un des corps armés de la milice halloise.

La gilde, qui existait déjà au xiv<sup>e</sup> siècle, reçut du duc Guillaume IV de Bavière, comte de Hainaut, le 7 avril 1412, des lettres de privilèges (1).

Elle conserve encore un registre du xvi<sup>e</sup> siècle, où sont transcrits les statuts ainsi que les noms des membres ; un éten-

(1) Voyez pour les détails : *l'Histoire de la ville de Hal*, par LÉOPOLD EVERAERT et JEAN BOUCHERU, Louvain, 1879.

dard en soie, brodé à l'aiguille, de diverses couleurs, portant les armes de la famille d'Aremberg : de gueules à trois fleurs de néfler d'or ; il est du XVII<sup>e</sup> siècle, un collier peu remarquable et une statue en bois de saint Sébastien faite à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Un banquet fut servi aux excursionnistes, dans cet établissement. L'honorable M. Nerinckx, bourgmestre de Hal ; M. l'échevin Pêtre (1), M. le conseiller Van Lier, M. l'abbé Maldrie, et M. de Keersemaeker, greffier de la Justice de paix, ont bien voulu honorer le banquet de leur présence. Plusieurs toasts furent portés : par M. Matthieu, à l'administration communale de Hal ; M. le bourgmestre Nerinckx remercia en termes très-heureux les membres du cercle d'Enghien et en particulier les organisateurs de l'excursion, il forma le vœu que la réunion de ce jour amenât un effort de tous les archéologues pour que les pouvoirs publics s'entendent pour mener à bonne fin l'œuvre de la restauration de l'église de Hal. Ensuite M. le doyen Van-Cauwenbergh, Conseiller du cercle d'Enghien, porta un toast aux sociétés de Mons, de Charleroi et de Tournai qui avaient bien voulu répondre à l'invitation du cercle archéologique. Il émit l'espoir de voir les associations qui poursuivent le même but se réunir chaque année pour étudier ensemble les monuments du passé.

M. Devillers, président du cercle archéologique de Mons, dans sa réponse, rappelle les liens qui, dans le passé, ont rattaché la ville de Hal au comté de Hainaut, et boit à la prospérité de cette ville qui a conservé encore des souvenirs de la munificence du comte Guillaume IV de Bavière.

Bientôt sonna l'heure du départ ; tous les excursionnistes emportèrent le meilleur souvenir de cette charmante réunion.

L. EVERAERT.

(1) M. l'échevin Vanden Schriek a exprimé par lettre le regret qu'il éprouvait d'être empêché d'assister au banquet.